

Présidentielle et législatives 2017

Les dates des prochaines élections



Élection du Président de la République, élections législatives et élections sénatoriales : c'est pour quand exactement ?

Présidentielle

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour (s'il est nécessaire d'y procéder) le dimanche 7 mai 2017. En Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et en Polynésie française, les électeurs voteront le samedi précédant la date de l'élection en métropole.

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 19 heures (heures légales locales). Toutefois, pour faciliter aux électeurs l'exercice de leur droit de vote, des arrêtés pourront être pris dans certaines communes ou circonscriptions administratives afin d'avancer l'heure d'ouverture ou de retarder l'heure de clôture du scrutin. En aucun cas, le scrutin ne pourra être clos après 20 heures (heure légale locale).

C'est ce qu'indique un décret publié au *Journal officiel* du 24 février 2017.

Législatives

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Sénatoriales

C'est la date du dimanche 24 septembre 2017 qui a été retenue pour l'organisation des prochaines élections sénatoriales concernant les 170 sièges à pourvoir (départements de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales, départements d'Île-de-France, outre-mer, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon et 6 sièges de sénateurs représentant les Français établis hors de France).

Pour les Français qui votent à l'étranger

Dates des élections Présidentielle et Législatives

Élection	Continent américain	Autre continent
Présidentielle	1 ^{er} tour : 22 avril 2017 2 nd tour : 6 mai 2017	1 ^{er} tour : 23 avril 2017 2 nd tour : 7 mai 2017
Législatives	1 ^{er} tour : 3 juin 2017 (vote électronique : entre le 24 et le 30 mai) 2 nd tour : 17 juin 2017 (vote électronique : entre le 7 et le 13 juin)	1 ^{er} tour : 4 juin 2017 (vote électronique : entre le 24 et le 30 mai) 2 nd tour : 18 juin 2017 (vote électronique : entre le 7 et le 13 juin)

Textes de référence

- [Décret n° 2017-223 du 24 février 2017 portant convocation des électeurs pour l'élection du Président de la République](#)